



# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

## Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Dossier complet le : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

N° d'enregistrement : \_\_\_\_\_

### 1 Intitulé du projet

Aménagement de la voie verte sur l'ancienne voie ferrée de Cahors à Arcambal et de Cajarc à Larroque-Toirac

### 2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

\_\_\_\_\_

Prénom(s)

\_\_\_\_\_

#### 2.2 Personne morale

Dénomination

SYNDICAT MIXTE DES VOIES VERTES DU LOT

Raison sociale

syndicat mixte

N° SIRET

2 0 0 0 9 0 8 2 7 0 0 0 1 1

Type de société (SA, SCI...)

EPCL

Représentant de la personne morale :  Madame

Monsieur

Nom

RIGAL

Prénom(s)

SERGE

### 3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
6) Infrastructures routières c) Pistes cyclables et voies vertes	7 km (de Cahors à Arcambal) + 9,2 km (de Cajarc à Larroque Toirac) = 16,2 km

#### 3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui  Non

#### 3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui  Non

### 4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste à aménager une voie verte sur une partie de l'ancienne voie ferrée désaffectée Cahors-Capdenac, sur deux tronçons distincts:  
- depuis la sortie de Cahors, gare de Cabessut, jusqu'à l'ancienne gare d'Arcambal (actuelle salle des fêtes).  
- depuis l'ancienne gare de Cajarc jusqu'au passage à niveau à l'entrée de Larroque Toirac.  
Les futurs aménagements consisteront à déferrier puis à revêtir cette voie pour en permettre l'utilisation, et sécuriser ainsi l'ensemble des usagers, leur évitant d'utiliser les routes départementales à fort trafic, seules alternatives possible jusqu'à présent.

#### 4.2 Objectifs du projet

L'objectif est d'aménager un parcours de voie verte dans la vallée du Lot, qui a une double vocation :  
- Offrir une alternative de déplacement en mode doux pour l'accès à Cahors depuis les zones urbaines périphériques telles que Terre rouge, Begoux, Arcambal, qui drainent beaucoup de population à l'échelle de Cahors.  
Mais aussi pour la desserte de Cajarc depuis les zones rurales environnantes, dans le cadre d'une volonté politique de mise en place d'une stratégie de mobilité active sur son territoire.  
- Créer une infrastructure touristique de grande itinérance inscrite au schéma national des vélo-routes sous la dénomination V86

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 Dans sa phase travaux

Les travaux consisteront en :

- 1/ Démantèlement de la voie ferrée, c'est à dire enlèvement des rails et des traverses bois.
- 2/ Après un apport de matériaux afin de combler les interstices dans le ballast, les travaux consisteront à niveler, puis aplanir
- 3/ Application d'une grave émulsion à base de calcaire ;

Ces travaux exigeront l'emploi d'engins de terrassements, de nivelage et de goudronnage qui se déplaceront le long de ce chantier (pas de longue période de dérangement à un même endroit).

### 4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

La voie verte ne sera ouverte qu'aux vélos et piétons (pas d'émission de gaz ni de nuisances sonores), avec le passage deux à trois fois par an des véhicules (épareuses légères) chargés de l'entretien (tonte tardive d'été, balayage des feuilles... ) puis de manière régulière le passage d'un véhicule électrique de patrouillage ; la voie sera interdite à tout autre véhicule motorisé.

On peut estimer une fréquentation :

- domicile travail toute l'année de 50 à 100 personnes par jour sur la desserte de Cahors, de 10 à 50 personnes par jour sur celle de Cajarc.
- estivale et touristique de plusieurs centaines de personnes à terme par jour (en augmentation dans les années futures avec le raccordement progressif d'autres tronçons de voies vertes).

Il n'y aura pas d'emploi de produit phytosanitaire (désherbant... ) grâce à l'imperméabilisation de la voie avec l'émulsion goudronnée.

## 4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

- ① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Aucune autorisation

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
16.2 km en tout environ de long, d'une largeur de 3 m, soit 48 600m <sup>2</sup> de voie aménagée en voie verte, sur une emprise anthropisée qui est l'ancienne voie ferrée.	

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune d'implantation

Numéro : \_\_\_\_\_ Voie : \_\_\_\_\_

Lieu-dit : \_\_\_\_\_

Localité : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ BP : \_\_\_\_\_ Cedex : \_\_\_\_\_

##### Coordonnées géographiques<sup>[1]</sup>

Long. : \_\_\_\_\_ ° \_\_\_\_\_ ' \_\_\_\_\_ " \_\_\_\_\_ Lat. : \_\_\_\_\_ ° \_\_\_\_\_ ' \_\_\_\_\_ "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : 1 \_\_\_\_\_ ° 2 6 , 5 0 " E Lat. : 4 4 ° 2 7 , 1 3 " N

Point de d'arrivée : Long. : 1 \_\_\_\_\_ ° 3 0 , 3 8 " E Lat. : 4 4 ° 2 7 , 2 7 " N

##### Communes traversées :

1er tronçon: Cahors Arcambal

2eme tronçon: Cajarc, Montbrun, Cadrieu, Larroque Toirac

##### Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

Depart 2 eme tronçon lat 44°29'3.11"N long 1°50'44.18"E (Cajarc)

Arrivée 2eme tronçon lat 44°30'24.94"N long 1°55'2.87"E (Larroque Toirac)

 Joignez à votre **demande** les annexes n°2 à 6.

#### 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

##### 4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».**

Area reserved for project description and authorization details.

## 5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations **nécessaires** pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque **direction régionale**.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	(FR730003004) Moyenne vallée du Lot (FR730010998) Cours moyen du Lot
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le dossier d'expertises accompagnant ce cerfa précise les perturbations possibles et conclut que le respect des mesures mises en œuvres permettra de maintenir à un niveau limité les impacts sur les espèces protégées et patrimoniales permettant de justifier de l'absence de remise en cause du cycle biologique des espèces lors de la mise en place de cette voie verte.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La surface utilisée correspond déjà à une surface anthropisée par la voie de chemin de fer désaffectée. Les milieux rencontrés sont décrits dans le dossier d'expertise.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Ce projet va engendrer des déplacements doux.	
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>
		Engendre-t-il des rejets liquides ?	<input type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>
		Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non

**Si oui, décrivez lesquelles :**

---

### 6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non

Si oui, décrivez lesquelles :

---

---

---

---

### 6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

---

---

---

---

### 6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

La mise en œuvre des mesures synthétisées ci-dessous permettra de concilier les enjeux de mobilité douce avec les enjeux de respect de la biodiversité. Respect des emprises lors des travaux de débroussaillage de déferrement et de pose de la grave-émulsion

Réalisation du débroussaillage aux périodes les moins sensibles pour la flore et pour la faune

Protection des plantes patrimoniales en cas de purges

Protection des nids d'hirondelles en cas de purges à proximité

Réalisation du déferrement aux périodes les moins sensibles en particulier dans les tunnels

Conception d'un éclairage discret adapté aux chiroptères et installation d'un panneau de sensibilisation

Conception d'un gîte bois sous la voûte du tunnel adapté aux chiroptères en concertation avec le groupe chiroptère CEN Occitanie

Réalisation des purges aux périodes les moins sensibles pour l'avifaune

Les détails sont développés dans le dossier d'expertise établi par le CEN Occitanie.

## 7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Ce projet a vocation à encourager des modes de déplacements doux sur un linéaire aujourd'hui désaffecté, présentant globalement peu d'enjeux sur le linéaire. Toutefois des éléments naturalistes, en particulier ceux associés aux falaises et aux tunnels, sont des enjeux pris en compte dans l'entretien courant du territoire lotois dans les manœuvres de sécurisation au dessus des routes départementales notamment, indépendamment de ce projet de voie verte. Les mesures de précautions habituelles seront donc appliquées dans ce cadre. Des mesures complémentaires listées plus haut seront également mises en œuvre pour le bon déroulement du chantier, la sensibilisation des usagers de voie verte, l'amélioration des capacités d'accueil du tunnel. Le projet en phase d'exploitation occasionnera peu d'impact sur la faune, la flore et les habitats périphériques (projet contraint globalement entre route et falaise). Le suivi du chantier par un écologue est prévu aux phases de purges.

## 8 Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié.</b>	<input type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

*i* Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Projet de voie verte de la vallée du Lot Diagnostic naturaliste : Prospections d'état initial, analyse des impacts et proposition de mesures du tronçon Cahors / Arcambal et Cajarc / Larroque-Toirac	<input checked="" type="checkbox"/>
2		<input type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

## 9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom RIGAL

Prénom SERGE

Qualité du signataire Président

À CAHORS

Fait le 25/05/2023

**Le président du Syndicat mixte  
des voies vertes du Lot**

**Serge RIGAL**

Signature du (des) demandeur(s)